

Procès verbal

Le lundi 29 septembre 2025 à 19 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 23 septembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Gérard PARAISOT.

Secrétaire de la séance : CHRISTELLE CAVILLON-BADIOU

Présents : ARMAND CALIPPE, ROMAIN CAUCHON, CHRISTELLE CAVILLON-BADIOU, Frédéric CROUTELLE, CORALIE DAMONEZ, Audrey DELMOTTE, Claude EECKHOUT, JEAN-MICHEL FLET, Vanessa FREROT, FREDDY HAULTCOEUR, CAROLE LEMATTRE-ROUTIER, Gérard PARAISOT

Représentés :

Absents et excusés : MARIE-CHRISTINE CRUSEL, François HEDOUIN, ELODIE THERRY

Ordre du jour :

- Planning déménagement de la salle des fêtes
- Subvention Made in Picarzik
- Convention Balayage Yonval
- CDI Audrey
- Appel AMF pour l'Aude
- Tarifs salle des fêtes
- Leg
- Salle de Bouillancourt.

Questions diverses

Approbation compte rendu Conseil Municipal du 16/06/2025 => Accepté unanimité

1. Planning déménagement de la salle fêtes :

L'estimation des travaux sur la salle des fêtes est inférieur au résultat de l'appel d'offre.

471 897 HT (11/2024) résultat appel d'offre = 494 000 HT

Le financement est à revoir au vu des résultats de l'appel d'offre.

Plusieurs scénarios sont possibles :

Revoir à la baisse les travaux par rapport à l'appel d'offre => Le conseil ne le souhaite pas.

Revoir le financement emprunt/fond propre (150 000€ disponibles)

Jouer sur la durée de l'emprunt.

Des simulations d'emprunts vont être demandées et proposées au prochain conseil d'ici 2 à 3 semaines, après la commission d'appel d'offres

Déménagement commencera à la mi-octobre, les éléments de la cuisine, tables et chaises, vaisselles.

M. Eeckhout recevra des éléments dans ses bâtiments, le reste sera stocker dans la salle de Bienfay.

Nous ferons un appel à « *coup de main* » pour la manutention des éléments les plus lourds ou volumineux.

M. Cauchon demande si quelques tables et chaises peuvent être mises à Bouillancourt dans l'ancienne école.

2. Subvention Made in Picarzik

Le bilan moral, les comptes 2024 et le prévisionnel 2025 sont fournis aux membres du conseil. Les éléments financiers et le bilan moral de l'association sont présentés à l'assemblée.

Après en avoir débattu, le conseil valide à l'unanimité, une subvention de 150€ à l'association « Made in Picarzik »

Accepté à l'unanimité

3. Convention balayage commune de Yonval

Comme chaque année, la municipalité de Yonval nous sollicite pour une prestation de balayage des rues de la commune.

Il est proposé de valider cette convention au même tarif que 2024 soit 275€

Convention validée à l'unanimité

4. CDI Audrey

Madame MAISON Audrey occupe un poste au service de cantine depuis 5 ans.

Toutes les périodes de CDD étant atteintes, il est proposé de passer en CDI Mme Maison.

Après en avoir débattu, le conseil valide à l'unanimité le passage en CDI de Madame MAISON Audrey pour un contrat de 7 heures semaine

Accepté à l'unanimité

5. Appel AMF soutient département de l'Aude

Victime de violents incendies durant l'été 2025, le département l'Aude a vu 17 000 hectares détruit.

L'association des Maires de France lance un appel a soutien auprès des communes de France pour venir soutenir ce département pour sa reconstruction. 15 communes ont été touchées.

Après en avoir débattu le conseil valide le versement d'une aide exceptionnelle de 700€ pour le département de l'Aude par suite des violents incendies de l'été 2025

Accepté à l'unanimité

6. Tarifs salle des Fêtes 2026

Bien que les travaux ne soient pas commencés, il est nécessaire de réfléchir dès a présent aux tarifs de locations qui seront faites dès a réouverture de la salle (fin des travaux mai 2026)

Exemple de tarifs connues pour les extérieures

450€ à Huchenneville

300€ à Yonval

Rappel, à Moyenneville 390€

Il est proposé de faire une enquête sur les équipements et surfaces des salles des fêtes voisines pour une comparaison.

Les salles de Miannay, Huchenneville, Yonval, Tœufles, Cahon sont retenues

7. Leg

Nous avons reçu en Mairie un courrier de Maître Lefevre-Renard faisant état d'un testament ou la commune de Moyenneville est couchée.

Par suite du décès de Mme DELAPORTE Réjane, cette dernière fait un leg à la commune de Moyenneville de 10 000€ pour l'entretien de la sépulture familiale au cimetière de Bouillancourt. Renseignements pris auprès du notaire, il n'y a pas de conditions particulières à cette demande d'entretien (voir photo de la sépulture).

Il est demandé au conseil Municipal de se positionner sur ce leg.

Le conseil demande plus de renseignements. Se rapprocher de la trésorerie et de l'AMF sur ce leg sur les conditions et obligations.

8. Salle de Bouillancourt.

Avec la fermeture de la salle des fêtes de Moyenneville il y a des demandes pour la location de la salle de Bouillancourt.

Il est rappelé que la salle n'a pas de commission de sécurité pour être mise en location.

Il est proposé de continuer de mettre à disposition la salle sous le titre de « Réunion ».

Dresser la liste des petites réparations à faire dans cette salle.

Questions diverses

- Carole Lemattre =>
 - Circulation à la suite des travaux de la route des POLONAIIS à Abbeville, la circulation à Bienfay est importante et avec des vitesses excessives
 - ➔ Refaire la signalisation horizontale à Bienfay et dans tous les carrefours.
 - Un Food Truc s'est installé à Bienfay et Moyenneville.
 - ➔ La demande d'autorisation est parvenue en mairie et tout comme le pizzaiolo installé depuis des années sur la place de Moyenneville, cette demande a été acceptée.
 -
- Frédéric Croutelle =>
 - Présence importante de frelons asiatique rue René SALLE.
 - ➔ Pour rappel, les pompiers interviennent sur les monuments et terrains communaux. Chez le privé, c'est au propriétaire de faire détruire le nid.
- Christelle Cavillon =>
 - Vitesse excessive dans la rue de Béhen 17h30 - 19h00
- Romain Cauchon =>
 - Cours d'école, état final des travaux d'enrobé.
 - ➔ Convocation de Lhotelier sur le chantier pour constat.
 - Mise en place d'un banc rouge antiviolence au femmes. Appel à projet terminé.
 - ➔ Deux bancs sont disponibles à l'espace technique. Possibilité de les repeindre et en installer un au terrain de pétanque et un autre sur la Place.
 - Les jardinières pour l'école sont livrées, elles restent à être installées.

- ➔ *Planifier le travail par les agents communaux.*
- Un deuxième devis pour la continuité de récupération des concessions est disponible. Les pompes funèbre LEFEBVRE proposent un devis 22 000€ pour la récupération des concessions abandonnées.
 - ➔ *Ce chantier pourrait être fait en plusieurs étapes mais ne pas oublier la remise en état du terrain à la suite en prenant en compte « des mauvaises herbes »*
- Coralie =>
 - Etat du (des)cimetière(s) et du(des) village(s) dans sa généralité
 - ➔ *Un point sur les travaux « généraux » est à refaire.*
Travail-Temps-Charge-Matériel etc.
 - Inauguration de l'œuvre « La trie enchantée » du 27 novembre. Bon déroulement, dommage pour le faible nombre de participant.

Fin de séance 21h55